

M. Knowles: Lequel est le fourgon?

M. Noseworthy: Qu'importe? Le programme fédéral du logement a été un fiasco à peu près complet. On n'a, pour s'en rendre compte, qu'à chercher un logis où les enfants sont acceptés. Assez de chiffres ont été déposés au hansard pour démontrer que, l'an prochain, la crise du logement sera pire que cette année puisque moins de maisons ont été mises en chantier et complétées cette année. Cela cadre avec le programme du Gouvernement; c'est précisément ce qu'il voulait.

Il s'est mis, de propos délibéré, à décourager les gens de bâtir, alléguant que cela allait activer l'inflation. On n'a eu aucun égard pour le nombre des Canadiens qui avaient besoin de maisons; on n'a tenu aucun compte d'eux. Rien ne l'intéressait en dehors de sa théorie sur l'inflation, selon laquelle, plus on construirait de maisons, plus la spirale inflationniste se trouverait accélérée.

Sans doute le Gouvernement a-t-il introduit quelques changements dans son programme du logement, mais il n'est pas besoin d'être spécialiste pour s'y reconnaître. Pour commencer, le Gouvernement qui a refusé d'appliquer la réglementation des prix à l'égard de tout ce qui entre dans la construction d'une habitation voudrait ensuite réglementer les prix du produit fini. Les constructeurs prétendent qu'ils ne peuvent franchir la marge de \$200 à \$300 qui les séparent du prix du produit fini fixé par le Gouvernement, car rien ne s'oppose à la montée des prix de tous les matériaux requis pour construire une maison. Il s'agit, en somme, d'une demi-mesure, d'un replâtrage que fait le Gouvernement. Il refuse d'envisager résolument le problème de la hausse des prix, de réglementer les prix. Il tente l'impossible et ne réussit qu'à faire du retapage. Il aboutit à la confusion et, à cause de cela, des centaines de milliers de Canadiens n'ont pas de logements.

Un autre aspect de ce problème, c'est le statut de la Société centrale d'hypothèques et de logement. J'ai déjà dit à la Chambre qu'on ne pouvait pas, à proprement parler, l'appeler une société régie par l'État, car elle est régie en réalité par les sociétés de prêts. Ce sont elles qui dirigent la Société centrale d'hypothèques et de logement. Quand elles décident qu'elles ne prêteront pas d'argent, elles n'en prêtent pas et le Gouvernement se refuse à affecter des fonds à de telles entreprises. Quand elles décident de ne pas prêter d'argent, il n'y a pas de construction, car les constructeurs ne sont pas en mesure d'exécuter leurs contrats. Voilà ce qui se passe. Le ministre fait d'abord un marché, puis un autre avec les sociétés

de prêts, mais il ne sait pas, quand il établit des règlements, si les sociétés de prêts les accepteront. Ce n'est pas le Gouvernement qui décide exactement à quels règlements doit se soumettre l'industrie du bâtiment; ce sont les sociétés de prêts qui ont le dernier mot à dire. Le ministre présente une série de règlements et si les sociétés de prêts refusent de les adopter, le ministre n'a plus, d'après la ligne de conduite que suit le Gouvernement, qu'à adapter ses règlements aux exigences des sociétés de prêts.

J'ai demandé au ministre, il y a une semaine, si les institutions de prêts avaient décidé d'accepter les dispositions qui, d'après sa déclaration en Chambre, devaient s'appliquer à la construction. Il m'a répondu que le gouvernement négociait encore avec les institutions de prêts. Près d'un mois après qu'il eut promulgué ses règlements, le ministre négociait encore avec les institutions de crédit pour savoir si elles accepteraient ces dispositions et il ne nous a pas encore dit si elles acceptaient les dispositions qu'il avait prévues. Il est temps que la Société centrale d'hypothèques et de logement soit réglementée de quelque façon par le gouvernement qui l'a créée, au lieu d'être laissée complètement à la merci des institutions de crédit.

Il est une autre critique que je voudrais communiquer au ministre, pour ce qu'elle vaut. Je ne connais pas personnellement le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement. J'ai pu lui parler et discuter avec lui quelques problèmes, mais je ne sais rien de son tempérament ou de ses aptitudes. Cependant, des douzaines de constructeurs m'ont dit que la Société centrale d'hypothèques et de logement avait besoin comme directeur non pas d'un assureur mais d'un constructeur. Je communique cette remarque au ministre, non pas comme étant mienne, mais celle de constructeurs qui doivent résoudre, en pratique, les problèmes que présente la construction des maisons. Le ministre sait mieux que moi si cette remarque est juste ou non.

Je veux effleurer un autre sujet: le chômage en Ontario et, surtout, aux environs de Toronto.

Une voix: Et à Windsor.

M. Noseworthy: Windsor est en Ontario et non en Saskatchewan.

Une voix: Bravo!

Une autre voix: Très bien!

M. Noseworthy: J'ai déjà dit, au cours de la présente session, que le programme ministériel visant à combattre l'inflation ne pouvait qu'entraîner un accroissement exagéré